

# JOURNAL MUNICIPAL

N° 85 MARS 2025

de Saint-Rémy-de-Provence

ENVIRONNEMENT | P.7

## LA BIODIVERSITÉ PRÉSERVÉE AU LAC DE BARREAU



**CONCERTATION | P.4**

Quel avenir pour la place  
du Général-de-Gaulle ?

**DOSSIER CENTRAL | P.10**

Bien grandir  
à Saint-Rémy

**SÉCURITÉ | P.8**

Délinquance :  
des statistiques plutôt  
positives



Renaturation du lac de Barreau : une berge a été remodelée et une fascine a été aménagée pour la stabiliser (voir article p. 7)

## SOMMAIRE

- Quel avenir pour la place du Général-de-Gaulle ? ..... P. 4
- La placette Nostradamus végétalisée ..... P. 5
- Sondage : où implanter les abri-vélos ? ..... P. 5
- Printemps dans les Alpilles ..... P. 6
- Premiers aménagements au lac de Barreau ..... P. 7
- Délinquance : des statistiques plutôt positives .. P. 8
- Une navette électrique pour le CCAS ! ..... P. 9

### Dossier jeunesse :

- École maternelle Marie-Mauron :**  
**le projet de la cour dévoilé** ..... P. 10
- Les séjours de la MDJ** ..... P. 11
- Petite enfance, mode d'emploi** ..... P. 12
- Un karaoké live à l'Alpiliun ! ..... P. 14
- Jésus revient ..... P. 14
- Fonds polar : qui a volé votre sommeil ? ..... P. 15
- Expressions libres ..... P. 16
- Ne laissez pas vos chiens divaguer ! ..... P. 17
- Objets trouvés :  
 ayez le réflexe police municipale ! ..... P. 17
- En tête d'affiche :  
 Nancy Cambillau ..... P. 19
- État civil ..... P. 19

### Journal municipal de Saint-Rémy-de-Provence

**Direction de la publication :** Hervé Chérubini

**Rédaction :** Émeline Beaugeois, Sébastien Hostaléry, Gaëlle Gascon, Audrey Morant, Alexandra Roche-Tramier

**Iconographie :** S. Hostaléry, Florent Portalez, A. Morant, Mathilde Mazuy, Janek Valdsalu @unsplash, agence Kanopé, Magalie Bonnet, Michael Dziedzic @unsplash, Nancy Cambillau, DPPI, Famille Guillot, Bernard Marin

**Mise en page :** A. Morant, service communication mairie de Saint-Rémy-de-Provence

**Impression :** Imprimerie Lacroix  
 Imprimé sur papier 100% recyclé (Nautilus Classic)

**Dépôt légal :** à parution

Mairie de Saint-Rémy-de-Provence  
 Place Jules-Pellissier  
 13538 Saint-Rémy-de-Provence cedex  
 Tél. 04 90 92 08 10

[www.mairie-saintremydeprovence.fr](http://www.mairie-saintremydeprovence.fr)

Application Ville Saint-Rémy-de-Provence sur les « app stores » Apple et Android



## LE MOT DU MAIRE



**Plus que quelques semaines avant l'arrivée du printemps ! Et pour célébrer cet équinoxe tant attendu, ce nouveau numéro du Journal de Saint-Rémy-de-Provence met l'accent sur la jeunesse, le développement durable et la participation citoyenne !**

Comme annoncé, la ville poursuit ses efforts pour créer des espaces verts dans les écoles. Nous réaménagerons dès cet été la **cour de l'école maternelle Marie-Mauron**, après avoir déjà réalisé des projets similaires à l'école de l'Argelier et l'école de la République. Vous découvrirez dans le dossier Jeunesse les détails de ce projet de végétalisation, imaginé en concertation avec les enfants.

Côté environnement toujours, nous vous présentons les premiers aménagements au **lac de Barreau**, qui visent à agrandir la zone humide et protéger la biodiversité. Ce site unique à Saint-Rémy fait l'objet d'efforts concertés pour préserver ses écosystèmes fragiles et soutenir les espèces qui y trouvent refuge.

Dans un autre registre, nous vous informons du lancement d'une consultation publique, courant avril, pour repenser l'**aménagement de la place du Général-de-Gaulle**. Ne manquez pas cette occasion de donner votre avis sur le devenir de cette place, et participer ainsi à une réflexion collective et constructive.

Enfin, en tête d'affiche, **Nancy Cambillau**, nouvelle présidente de l'association Label Union, est mise à l'honneur pour son dynamisme et ses nombreux projets fédérateurs. Félicitations à elle !

Un dernier mot pour vous rappeler que la ville propose tous les deux mois aux Saint-Rémois une **formation aux gestes qui sauvent**. N'hésitez pas à vous inscrire, c'est gratuit et cela peut sauver des vies !

*Hervé Chérubini*

**Hervé Chérubini**

Maire de Saint-Rémy-de-Provence  
 Président de la Communauté de communes  
 Vallée des Baux – Alpilles

# QUEL AVENIR POUR LA PLACE DU GÉNÉRAL-DE-GAULLE ?

Idéalement située entre le centre ancien et la zone d'activités de la Gare, très fréquentée par les Saint-Rémois et les visiteurs, la place du Général-de-Gaulle (aussi appelée « place de la Gare ») fait l'objet d'une étude préalable en vue d'une rénovation future. Dans le cadre de la phase de diagnostic, la ville et la Communauté de communes vont recueillir prochainement l'avis des usagers sur le devenir de la place.

Alors qu'au fil des années se succèdent des rénovations profondes des infrastructures de la commune (av. de la Libération, av. Durand-Maillane, parking de la Libération, zone d'activités de la Gare, av. Fauconnet...), le contraste avec les infrastructures non rénovées s'accroît et suscite de nouvelles attentes de la part des habitants ; c'est notamment le cas avec la place du Général-de-Gaulle, dont le parking en clapicette, peu praticable par temps de pluie, fait souvent débat.

## Un espace multi-usages

« On serait tenté de croire qu'il suffirait de goudronner sa surface pour régler le problème, mais cette place mérite sans doute beaucoup mieux », explique Yves Faverjon, premier adjoint au maire, chargé de l'économie et du tourisme. Et en

effet, les enjeux y sont multiples. « Cette place ne sert pas qu'au stationnement des clients des commerces à proximité ou des touristes de passage ; ombragée, elle accueille également des manifestations associatives ou festives, des brocantes, des cirques, les boulistes. Elle comporte aussi un élément important du patrimoine saint-rémois, le bâtiment de l'ancienne gare par laquelle Van Gogh est arrivé à Saint-Rémy. Par ailleurs se pose la question de son insertion dans la liaison entre la zone de la Gare récemment rénovée et le centre ancien, tout comme de son accessibilité PMR. »

## Une enquête grand public

C'est pour étayer une réflexion commune autour du devenir de cette place que la ville de Saint-Rémy-de-Provence et la

Communauté de communes Vallée des Baux – Alpilles vont lancer, courant avril, une enquête grand public visant à documenter vos habitudes, à mieux établir les points forts et les points faibles de la place, et aussi à évaluer vos attentes, ce que vous souhaiteriez créer, conserver, renforcer ou même supprimer.

Jusqu'à fin mai, vous pourrez donner votre avis via un questionnaire disponible sur le site internet de la ville ou chez les commerçants de la place. La manager de commerce de la Communauté de communes fera également une enquête qualitative en présentiel auprès des commerçants courant avril.

« Cette enquête nourrira avantagement le projet à venir », insiste Yves Faverjon. « Plus il y aura de participants, plus l'étude sera fiable et précise. »

# PLU : la révision allégée n°1 se poursuit

Lors de la séance du 4 février dernier, le conseil municipal a approuvé le bilan de la concertation et arrêté le projet de révision allégée n°1 du plan local d'urbanisme (PLU). Conformément à la procédure légale, ces éléments vont désormais être notifiés aux

personnes publiques associées afin qu'elles donnent leur avis ; à l'issue de quoi va pouvoir commencer l'enquête publique. Nous vous tiendrons informés du démarrage de celle-ci.

# LA PLACETTE NOSTRADAMUS VÉGÉTALISÉE

En avril, la ville mettra en œuvre le projet de végétalisation de la placette Nostradamus, qui avait été sélectionné par les Saint-Rémois lors de la 2<sup>e</sup> édition du budget participatif. Les installations prévues transformeront cet espace emblématique, situé Porte du Trou, au bout de la rue Nostradamus, en un lieu plus agréable, ombragé et verdoyant.

Le choix des végétaux a été décidé en lien avec le porteur de projet. Au centre de la placette, un arbre à thé sera planté dans un grand pot, la présence de réseaux souterrains empêchant une plantation en pleine terre ; au pied de l'arbre, des romarins retombants apporteront une touche de verdure méditerranéenne.

La végétalisation s'étendra également au côté sud de la placette, où des jardinières rectangulaires seront installées pour accueillir des arbres à thé de couleurs différentes, ajoutant de la diversité à l'ensemble.



Photo non contractuelle

## Sondage : où implanter les abri-vélos ?

Un projet lauréat du 2<sup>e</sup> budget participatif de la ville prévoit l'installation de consignes d'une capacité de 5 à 6 vélos, pour l'usage des riverains. Leur emplacement dépendra des besoins exprimés par les habitants. Participez au sondage !

L'association saint-rémoise Rémyfacilavélo, porteuse du projet, propose des solutions de stationnement pour faciliter, et donc encourager, les déplacements à vélo sur la commune. Ces abris collectifs, sécurisés, doivent permettre aux résidents qui ne disposent pas d'espace de stockage, de garer leur vélo sans craindre leur vol ou des dégradations. Leur emplacement

sera déterminé en fonction de la localisation des demandes, et l'accès géré par un système d'abonnement, dont les modalités restent à définir.

Vous êtes intéressés par un tel équipement près de chez vous ? Faites-vous connaître auprès de Philippe Torrecilla au 06 25 68 10 02 ou en écrivant à [democratie.participative@ville-srdp.fr](mailto:democratie.participative@ville-srdp.fr)



Budget participatif 4<sup>e</sup> édition :

## consultez les projets déposés !

37 projets ont été déposés pour cette 4<sup>e</sup> édition du budget participatif. Les Saint-Rémois peuvent consulter sur la plateforme en ligne les idées d'investissement proposées par les citoyens et les associations pour contribuer à améliorer le cadre de vie à Saint-Rémy.

Une commission composée de citoyens volontaires, d'agents municipaux et d'élus s'est réunie le 13 février et s'est prononcée sur la recevabilité des projets. 22 projets sur les 37 déposés sont maintenant analysés par les services municipaux, qui ont jusqu'à fin mai pour évaluer leur faisabilité technique, juridique et financière.

À l'issue de cette phase d'analyse, les projets retenus seront présentés, puis soumis au vote des Saint-Rémois du 9 juin au 24 août 2025. Les résultats seront annoncés fin septembre.

Retrouvez les projets sur le site de la ville : [www.mairie-saintremydeprovence.com/budget-participatif](http://www.mairie-saintremydeprovence.com/budget-participatif)

# PRINTEMPS DANS LES ALPILLES

Le printemps s'annonce dans les Alpilles, et le mois de mars est idéal pour se promener et profiter des magnifiques paysages avant l'arrivée des restrictions estivales. Vous devez toutefois respecter certaines mesures d'interdiction de circulation et de stationnement des véhicules à moteur, qui s'appliquent toute l'année pour prévenir les incendies et protéger ce patrimoine fragile.

## La circulation motorisée interdite

Les panneaux réglementaires, situés à l'entrée des pistes DFCI (Défense des forêts contre les incendies) et des chemins ruraux proches du massif forestier, interdisent l'accès à tous les véhicules à moteur (électrique ou thermique), y compris les trottinettes électriques.



Tout au long de l'année, ces voies doivent être dégagées pour pouvoir être empruntées par les véhicules de secours. D'une manière générale, la pratique du hors-piste est formellement interdite dans les espaces naturels : on ne peut circuler que sur les voies du domaine public routier (routes nationales, départementales, voies communales) et sur certains chemins ruraux.

« Ces mesures ne sont pas anodines : la circulation motorisée dans le massif des Alpilles pose de sérieux problèmes environne-

mentaux », souligne Arnold Martin, conseiller municipal délégué à l'environnement, aux espaces naturels et à la biodiversité. « Ces réglementations existent dans le but de préserver la faune et la flore, de minimiser les risques d'incendies et la dégradation des chemins, et de maintenir la tranquillité des promeneurs. »

## Chenilles processionnaires, soyez vigilants !

Du printemps jusqu'au début de l'été, c'est le retour des chenilles processionnaires du pin. Elles commencent à descendre des nids dès février-mars, et cheminent en file indienne avant de s'enfouir dans le sol pour s'y transformer en chrysalide.

Si vous croisez l'une de ces processions, ne les touchez pas, ne les écrasez pas, vous risquez de libérer les poils urticants dont elles sont couvertes, fortement allergènes pour l'humain et particulièrement dangereux pour les animaux, notamment les chiens. Lors de promenades en forêts, il est recommandé de se tenir à l'écart des arbres porteurs de nids et d'éloigner les enfants et les animaux de compagnie des zones infestées.

Le sentier botanique du Vallon de Saint Clerg a fait l'objet d'une rénovation complète à l'automne 2024, dans le cadre du budget participatif. Prolongé et densifié, le parcours compte désormais 100 bornes en céramique permettant d'identifier les diverses espèces végétales rencontrées.

Rénovées par la ville en concertation avec l'association La Draille, ces bornes pédagogiques soulignent la richesse botanique atypique de ce vallon frais des Alpilles, récemment valorisée par des travaux de débroussaillage.

Le sentier botanique est accessible depuis le chemin des Carrières en direction du Vallon de Saint-Clerg ou au départ du parking de la Caume pour une boucle complète.

Les promeneurs peuvent aussi retrouver ces informations sur l'application smartphone de la ville, dans la section Loisirs / Parcours.

## Redécouvrez le sentier botanique !



# PREMIERS AMÉNAGEMENTS AU LAC DE BARREAU

La renaturation du lac de Barreau, qui vise à améliorer l'état de la zone humide, a débuté fin janvier avec le creusement d'un chenal qui a créé un premier îlot près de la rive sud. L'aménagement favorisera la croissance de la roselière, de la prairie humide et la tranquillité de la faune. Deux autres secteurs seront travaillés fin 2025 et fin 2026.

Initialement utilisé en tant qu'ouvrage de rétention d'eau, le lac de Barreau a été aménagé par la ville dans les années 1990 afin de réguler les eaux du Vigueirat et des canaux alentours. Propriété de la ville et géré par la Communauté de communes, il offre une mosaïque de différents milieux, dont des zones humides, réservoir de biodiversité où vivent plusieurs espèces patrimoniales.

Les zones humides sont caractérisées par la présence de l'eau et d'espèces animales ou végétales adaptées (libellules, amphibiens...), ordinaires ou protégées. Elles réduisent le risque inondation et

jouent un rôle d'épuration. « Ces habitats sont en régression en France, marqués par la surfréquentation, le compactage des sols, la fragmentation des milieux, les espèces exotiques envahissantes », explique Arnold Martin, conseiller municipal délégué à l'environnement.

## Préserver la biodiversité

Parce que préserver les zones humides est essentielle pour la survie de nos écosystèmes et pour lutter contre les effets du dérèglement climatique, la ville, en collaboration avec le Parc naturel régional des Alpilles et la Communauté de communes,

a commencé des travaux qui feront passer la zone humide de 3,8 à 6,6 hectares.

« En janvier, un premier fossé a ainsi été créé sur la rive sud, doté d'un profil asymétrique qui maintient une forme de protection d'un côté et permet le déplacement des espèces de l'autre », indique Arnold Martin. Il renforce la présence de l'eau, favorise la zone humide et donne davantage de tranquillité à la faune (oiseaux, insectes...). « Mi-février, une berge a été remodelée et une fascine a été aménagée pour la stabiliser. »

D'autres interventions se dérouleront jusqu'en 2026, en petites phases pour perturber le moins possible la faune sauvage. Une végétalisation ciblée permettra par ailleurs de lutter contre les espèces envahissantes.

Les promeneurs sont invités à respecter les aménagements et à contourner les zones de travaux ou en cours de renaturation. L'accès au tour du lac par le chemin de ceinture est inchangé.



## La piste de running achevée

Depuis début mars, la piste de running sur le plateau de la Petite Crau est achevée et en service. Projet lauréat du 2<sup>e</sup> budget participatif, proposé par l'Athlétic Club Saint-Rémy, elle s'étend sur 300 m de longueur et 3 m de large autour du terrain de horse-ball.

Coût de la réalisation : environ 35 000 euros HT.





## DÉLINQUANCE : DES STATISTIQUES PLUTÔT POSITIVES

Fin février, la brigade territoriale autonome de gendarmerie de Saint-Rémy a dressé le bilan de l'année 2024 en matière de sécurité. Un bilan qui reflète des tendances à la baisse dans la plupart des sujets, notamment les cambriolages.

La sécurité est à juste titre un sujet qui préoccupe beaucoup les citoyens. Ceux-ci s'émeuvent régulièrement des faits divers pouvant survenir sur la commune, faits divers qui suscitent toujours beaucoup de tristesse, d'indignation et un fort sentiment d'injustice.

Fin février, le lieutenant Lhuillier qui commande la brigade de gendarmerie de Saint-Rémy, a communiqué les principales tendances de l'année 2024 :

- la baisse des cambriolages amorcée en 2023, après une hausse constatée en 2022, s'est confirmée en 2024 (-10%) ;
- les atteintes volontaires à l'intégrité physique (y compris les violences intra-familiales) ont baissé de 5% ;

- les interventions sollicitées par le public ont diminué de 12%.

« Les deux points noirs sur 2024 sont une augmentation des vols à la roulotte et des vols liés aux véhicules (+10%), ainsi que, malheureusement, 3 morts dans des accidents de la route, malgré une présence accrue des militaires sur le terrain », indique le lieutenant Lhuillier.

Néanmoins, la gendarmerie parvient à élucider bien des affaires, comme en témoignent la fin d'un trafic de stupéfiants sur la commune, ou l'appréhension de suspects, après enquête, peu après avoir commis leurs méfaits.

« Ainsi, en dépit du miroir déformant des réseaux sociaux, les statistiques

démontrent que le taux de criminalité reste plutôt bas à Saint-Rémy comparativement à bien des communes », relève le maire Hervé Chérubini. « Mais parce qu'évidemment, subir une atteinte aux biens ou aux personnes est toujours un choc que les victimes vivent très mal, on ne peut se contenter de ces statistiques et baisser la garde. »

C'est pourquoi la police municipale, la brigade de gendarmerie et le PSIG de Châteaurenard continuent de tout mettre en œuvre pour améliorer la sécurité, en occupant le terrain chaque jour et chaque nuit, visibles de tous, avec aussi l'appui du réseau de vidéoprotection municipale qui compte actuellement 52 caméras.

## Gestes qui sauvent : devenez un héros du quotidien !

En 2025, la ville reconduit ses formations gratuites sur les gestes qui sauvent. Soyez prêts à faire la différence en cas d'urgence !

Ouvertes à tous les résidents et travailleurs de Saint-Rémy à partir de 12 ans (accompagnés d'un adulte pour les adolescents), ces formations vous apprendront à sauver des vies, vous feront gagner en

confiance et à créer des liens avec les autres participants.

Au programme :

- situations d'urgence : que faire en cas d'accident domestique ou de la route.
- premiers secours : comment réagir face à une hémorragie, une brûlure ou un malaise ;

- réanimation cardio-pulmonaire : massage cardiaque et utilisation du défibrillateur.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui et devenez un acteur essentiel pour contribuer à rendre Saint-Rémy plus sûre !

Chaque 1<sup>er</sup> mercredi des mois de mars, juin, septembre et décembre - Inscription par téléphone au 06 16 78 62 26 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30



## UNE NAVETTE ÉLECTRIQUE POUR LE CCAS !

Réceptionnée fin janvier, la nouvelle Navette du Centre communal d'action sociale (CCAS) a débuté son service de transport des personnes âgées ou à mobilité réduite. Particularité de ce nouveau véhicule proposé par un Saint-Rémois au 1<sup>er</sup> budget participatif de la ville : il est désormais électrique et permet l'emport d'un fauteuil roulant.

Légèrement plus petit que le minibus précédent, le véhicule accueille jusqu'à 8 personnes à bord en plus du chauffeur (7 places assises et 1 fauteuil roulant). « Nous sommes confiants que cette nouvelle Navette, plus maniable et plus confortable, va améliorer la qualité de ce service incontournable qui facilite la vie des bénéficiaires », affirme Françoise Jodar, adjointe au maire chargée des affaires sociales. « Actuellement, près de 70 personnes, âgées de plus de 65 ans ou à mobilité réduite, l'utilisent de façon très régulière pour leurs déplacements dans les clubs seniors, aux courses, ou pour un rendez-vous médical... »

### Un projet de démocratie participative

« À l'initiative de ce projet, il y a eu le Saint-Rémois Michel Rosso, qui a proposé au budget participatif un dispositif permettant de charger un fauteuil roulant dans la Navette du CCAS », rappelle Yves Faverjon, premier adjoint au maire. « Après étude du projet par les services municipaux, il s'est avéré plus simple et surtout plus pertinent de changer complètement de véhicule, la Navette existante, datant de 2013, arrivant en fin de vie. Ce projet a séduit les habitants lors de la phase de vote. La somme réservée au budget participatif a alors couvert l'aménagement PMR, et la ville a financé

le véhicule (environ 78 000 euros TTC) avec une subvention de 50 % du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône. »

Pour la petite histoire, le véhicule précédent, très usé, a définitivement rendu l'âme quelques jours avant la livraison du nouveau. C'est dire si le projet était pertinent !

### Les inscriptions sont ouvertes

La Navette circule les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Payant (tarif annuel par personne ou par couple), l'abonnement ouvre droit à l'utilisation de façon illimitée. N'hésitez pas à vous inscrire !

Pour plus d'informations : 04 90 92 49 08 (CCAS)



## On recherche des saisonniers

En prévision de la saison estivale, la mairie recherche des agents saisonniers, indispensables au bon fonctionnement des services de la collectivité, particulièrement active entre juin et septembre.

Ces postes sont à pourvoir au musée des Alpilles, dans les services festivités, propreté urbaine, espaces verts. Pour les jeunes de 18 ans et plus, cela peut être

l'occasion de se forger une expérience au cours d'un job d'été, au service de la commune et de ses habitants.

N'hésitez pas à le faire savoir autour de vous !

CV et lettre de motivation à transmettre à recrutement@ville-srdp.fr

Ou par courrier en mairie, service DRH, place Jules-Pellissier, 13210 Saint-Rémy-de-Provence

# BIEN GRANDIR À SAINT-RÉMY

La municipalité s'efforce de stimuler l'attractivité et le dynamisme de Saint-Rémy et fait en sorte que les parents choisissent Saint-Rémy et ses nombreux atouts en faveur de la jeunesse pour y élever leurs enfants.

Elle consacre aux écoles des budgets conséquents et soutient des projets particulièrement innovants dédiés au bien-être des élèves, comme le programme de désimperméabilisation et végétalisation des cours d'école, ou encore la restauration collective, classée parmi les meilleures de France et composée à près de 90% de produits bio, dans les trois écoles publiques et la crèche municipale.

Ce numéro du *Journal de Saint-Rémy* revient sur la rénovation à venir de la cour de l'école maternelle, sur les structures dédiées à la petite enfance, ainsi que les séjours proposés par la Maison de la jeunesse au printemps prochain.

École maternelle Marie-Mauron

## LE PROJET DE LA COUR DÉVOILÉ

Dans la continuité de l'école de l'Argelier, de l'école de la République et des abords de la salle Jean-Macé, la cour de l'école maternelle va être désimperméabilisée et végétalisée à partir de l'été 2025. On vous présente le projet qui a été validé par le conseil municipal.

« À la maternelle comme dans les écoles élémentaires, l'esprit du projet reste le même : favoriser le confort des enfants et des équipes éducatives, ce qui passe par améliorer la gestion de l'eau et végétaliser, afin de rafraîchir les espaces, préserver la biodiversité et lutter contre les pollutions urbaines », résume Isabelle Plaud, adjointe au maire chargée de l'éducation et de la jeunesse.

### Des problématiques à résoudre

Ludovic Pereira, paysagiste de l'agence Kanopé qui a travaillé à partir de l'étude des besoins des enfants, en concertation avec les enseignants et les services municipaux, détaille le projet : « La cour s'étend actuellement sur 2 200 m<sup>2</sup>, auxquels s'ajoutent 360 m<sup>2</sup> d'espace arrière (à l'est) et à l'extérieur, un trottoir et une entrée qui totalisent 490 m<sup>2</sup>. L'état actuel de la cour présente plusieurs défis : le manque d'ombre expose les façades des classes à la chaleur, la petite pinède, trop dense et inadaptée, pose des problèmes de sécurité et d'accessibilité, de multiples marches et différences de niveau compliquent la circulation des jeunes enfants, et le traitement routier des espaces (bordures et enrobés) est inapproprié au cadre scolaire. Enfin, à l'extérieur, le trottoir est fragmenté, offrant un confort insuffisant pour les piétons. Nous avons par ailleurs cherché à valoriser les atouts de l'école, comme un patrimoine arboré conséquent

pouvant être mieux organisé, et le mur en pierre comme support d'activité. »

### Des jeux et des lieux de découverte

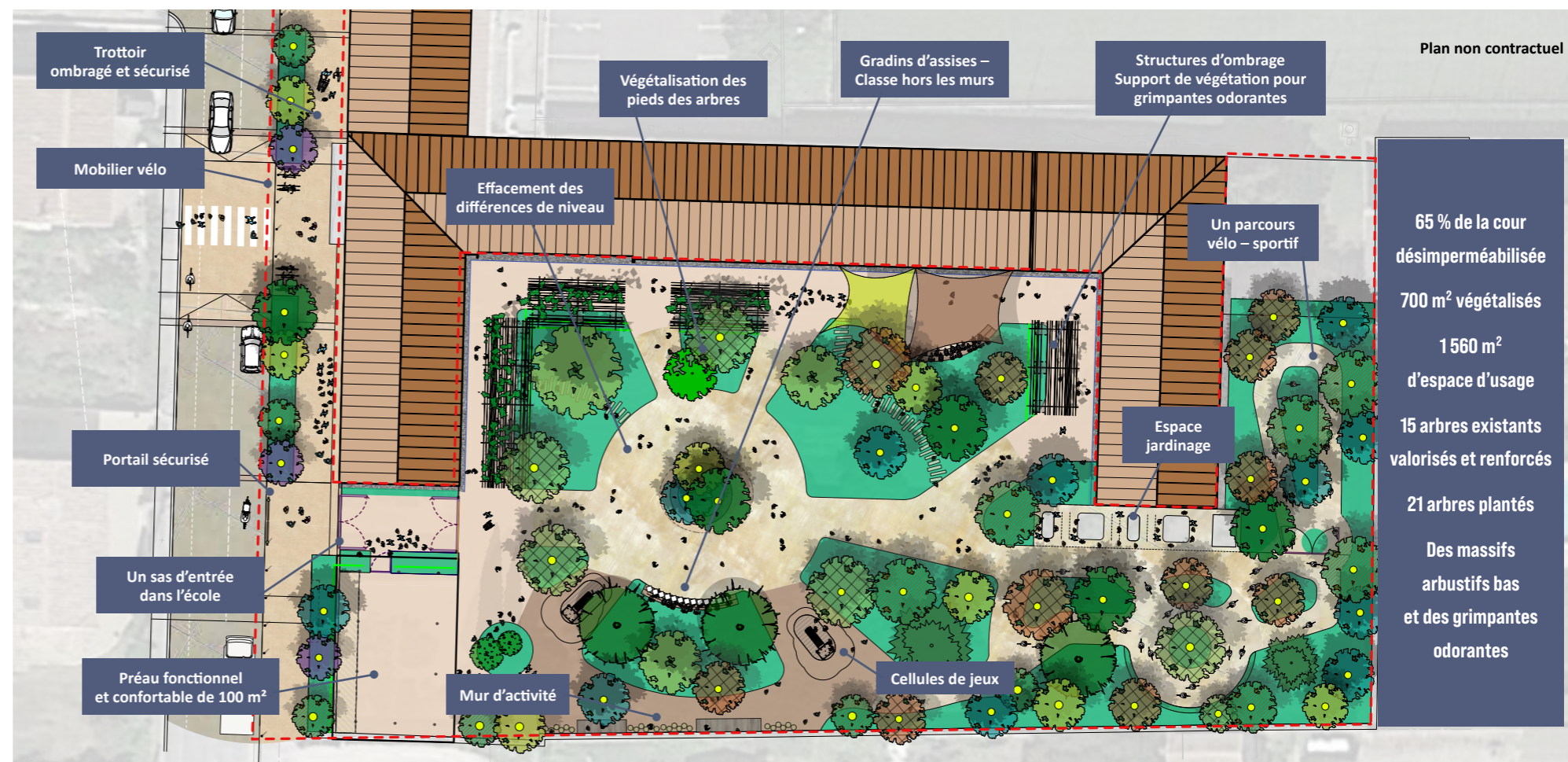
L'aménagement prévoit de désimperméabiliser 65% de la surface de la cour et d'en végétaliser environ 700 m<sup>2</sup>, avec la plantation de 21 arbres, des massifs arbustifs bas, et des plantes grimpantes odorantes sur des structures d'ombrage devant les façades. « On installera également des gradins pour une classe, des jeux, et on aménagera un "sentier des lutins" et un parcours vélo sportif », ajoute Isabelle Plaud. « L'espace jardinage sera déplacé, et un préau de 100 m<sup>2</sup>, fonctionnel et confortable sera construit. »

« Pour une plus grande cohérence du projet, enfin, nous allons aussi réaménager le parvis de l'école avenue Édouard-Herriot », précise Franck Cabanero, directeur adjoint des services techniques. « Le muret sera enlevé, au profit d'un trottoir élargi, sécurisé et végétalisé. »

### Grandir en harmonie avec la nature

« Cette 3<sup>e</sup> cour végétalisée va permettre aux enfants saint-rémois de grandir et d'apprendre, de la petite section au CM2, dans des écoles encore plus agréables, au sein d'un environnement préservé où ils pourront développer leur curiosité », conclut Isabelle Plaud.

Coût du projet : environ 545 000 euros HT  
Financements sollicités à hauteur de 80% :  
État, Région, Département



## Inscription aux séjours de la MDJ

Pendant les vacances de printemps, du lundi 7 au vendredi 11 avril 2025, la Maison de la jeunesse propose aux 8-11 ans un séjour sportif à la mer et aux 11-17 ans un séjour à Bruxelles.

### Séjour sportif à la mer pour les 8-11 ans

Les enfants se rendront en minibus à Saint-Cyr-sur-Mer pour un séjour sportif encadré par deux Étaps (Éducateur territorial des activités physiques et sportives) de la ville et une animatrice de la MDJ. Au programme : voile, jeux de plage, randonnées, visite, sports collectifs, jeux d'intérieur...

Inscriptions à la MDJ : le mercredi 19 mars à 18h.

### Séjour Europe à Bruxelles pour les 11-17 ans

Au programme de ce voyage éducatif et culturel dans la capitale belge : visites guidées du Musée de la BD et du Musée du Chocolat, découverte du Parlement européen et visite du Parc Mini-Europe conçu pour faire découvrir des centaines de monuments des villes européennes en miniature, ainsi que des milliers de figurines et des animations. Un séjour idéal pour apprendre à connaître les pays de l'Union européenne et leurs différentes cultures !

Inscriptions le mercredi 19 mars à la MDJ  
(adhésion obligatoire le jour de l'inscription - 5€ par an).

Plus d'infos : 04 90 90 56 17 | jeunesse@ville-srdp.fr

## À la recherche d'un job d'été ?

La ville de Saint-Rémy, en partenariat avec la Mission locale du Pays d'Arles, organise son annuel forum Get a job ! pour les jeunes de 16 ans et plus, le vendredi 7 mars 2025 de 17h30 à 19h30, à la Maison de la jeunesse.

Les employeurs qui souhaitent participer au recrutement et rencontrer les jeunes candidats à la recherche d'un job pour l'été peuvent contacter la MDJ au 04 90 90 56 17.





La fête des 40 ans de la crèche municipale

## PETITE ENFANCE | MODE D'EMPLOI

À Saint-Rémy, les parents ont plusieurs options pour faire garder leurs jeunes enfants. La commune compte une crèche municipale et une crèche associative, ainsi que deux autres structures dédiées à la petite enfance, qui proposent des solutions d'accueil adaptées aux besoins des familles, avec des professionnels formés pour assurer le bien-être et l'éveil des petits Saint-Rémois.

Deux crèches accueillent à Saint-Rémy les enfants de 0 à 3 ans : la crèche municipale Le Club du tout-petit, qui a célébré ses 40 ans en 2024 et dispose de 35 places, et la crèche associative Dorémi, gérée par le réseau ADMR (Aide à domicile en milieu rural), qui propose 20 places d'accueil. Ces établissements offrent un environnement propice où les enfants peuvent grandir et s'épanouir.

« La crèche municipale a été certifiée "écolo-crèche" en 2022 », précise Isabelle Plaud, adjointe au maire chargée de l'éducation et de la jeunesse. « Elle a aussi obtenu plusieurs labels attestant de la qualité de sa restauration : les repas sont cuisinés sur place et comportent des produits issus de l'agriculture biologique (84%) et locaux le plus souvent possible. »



### Relais Petite Enfance (RPE) « Alpilles-Montagnette »

C'est un espace d'écoute et d'accompagnement, géré par un Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU), au service des parents, des enfants, des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile. Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil.

Espace de la Libération  
04 90 24 33 55 ou 06 85 49 72 47 | alpilles@relaispetitenfance.com  
Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 14h à 15h.  
Accueil sur rendez-vous.

### La Petite Récré, ▲ un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Depuis son ouverture en avril 2024, ce lieu accueille les futurs parents et les parents d'enfants de moins de 6 ans tous les jeudis de 9h à 11h30 (hors vacances scolaires), gratuitement et sans inscription. Les parents peuvent partager leurs expériences et poser leurs questions à des professionnels de la petite enfance. Leurs enfants peuvent jouer librement et rencontrer d'autres enfants.

Espace de la Libération  
07 81 32 30 47 | contact.ressourcesfamilles@gmail.com

Crèche Dorémi



## Comment fonctionne l'attribution des places en crèche ?

Pour obtenir une place en crèche, la première étape consiste à préinscrire votre enfant auprès du service Enfance et Famille, directement en mairie ou en envoyant le dossier et les pièces complémentaires par mail à [enfance@ville-srdp.fr](mailto:enfance@ville-srdp.fr).

La préinscription en crèche ne garantit pas une place automatique. Une commission d'admission, composée d'élus et de responsables locaux de la petite enfance, se réunit au moins deux fois par an pour attribuer les places disponibles. Elle examine les dossiers en fonction d'une grille de critères basée sur la situation sociale et familiale, les besoins de l'enfant et de

la famille ou encore la situation de la famille au regard de l'emploi, tout en veillant à l'équilibre socio-économique de chaque établissement. Les enfants dont les parents (ou le parent responsable) habitent Saint-Rémy sont prioritaires.

Seuls les dossiers complets déposés jusqu'à 3 semaines avant la date des

commissions sont pris en compte. La prochaine commission se réunira début juin.

Inscrivez-vous dès à présent !

Le dossier de préinscription est disponible sur [mairie-saintremydeprovence.com](http://mairie-saintremydeprovence.com), rubrique : Vivre à Saint-Rémy | Enfance jeunesse | Petite enfance.

### Journée des acteurs de la Convention territoriale globale

La Convention territoriale globale (CTG) est un dispositif qui rassemble les 10 communes de la Communauté de communes Vallée des Baux – Alpilles (CCVBA), la Caisse d'allocations familiales (CAF) et la Mutualité sociale agricole (MSA), pour créer un projet social du territoire et organiser concrètement l'offre de services destinée aux familles. En février dernier, une journée a été organisée à Maussane pour faire le bilan des actions menées jusqu'en 2025. Cette rencontre a permis à 70 acteurs du territoire œuvrant dans les différents domaines couverts par la CTG (petite enfance, enfance et jeunesse, parentalité, accès aux droits et au logement) de discuter des avancées et d'envisager le prochain plan d'actions pour répondre aux enjeux de demain.



# UN KARAOKÉ LIVE À L'ALPILIUM!

Vendredi 21 mars à 20h, venez chanter et danser à l'Alpilium ! Un karaoké géant vous attend lors de la grande soirée : *Les Agités du soir chantent*. Tout le monde peut participer, quel que soit son talent !

Depuis la toute première programmation de l'évènement *Les Agités du soir*, en 2016, le concept de la soirée a évolué, mais le principe reste le même, avec une première partie entre cabaret, spectacle et concert, suivie d'un dance-floor jusqu'à 1h du matin !

Découvrez cette année un karaoké d'un genre nouveau ! Accompagnés en live par les musiciens de l'association Glanum Rock et du conservatoire de musique, vous pourrez chanter sur un répertoire musical varié : du rock international à la variété française, en passant par les chansons d'antan et les musiques du monde. Les plus audacieux auront même l'opportunité de monter sur scène pour s'emparer du micro et pousser la voix devant un parterre de fans. Venez nombreux pour cette expérience musicale et festive !

Tarif unique : 6 € | Infos et réservations sur [www.alpilium.fr](http://www.alpilium.fr)  
Renseignements : 06 29 19 69 78 (service de l'action culturelle)



# JÉSUS REVIENT



Le Christ en bois avait été déposé de sa croix le 28 novembre 2022

**Le fac-similé de la statue en bois du Christ, plus résistant aux intempéries et à l'épreuve du temps, sera installé sur la croix de la place de la République avant le dimanche de Pâques (20 avril). Cette réplique remplacera l'œuvre originale, déposée en 2022 pour être restaurée, et désormais conservée à l'abri pour préserver son intégrité.**

La sculpture originale, datant de 1827 et déjà restaurée à plusieurs reprises, a été jugée trop fragile pour être réinstallée sur sa croix. Depuis sa restauration en 2024 (financée à 50 % par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône) par l'atelier arlésien A-Corros, l'œuvre a rejoint temporairement les réserves du musée des Alpilles pour être conservée dans des conditions optimales.

« Une réflexion s'engage maintenant entre la ville, la Drac et la paroisse, pour que ce Christ, aux dimensions hors normes, plus grand que nature, puisse être de nouveau visible par le public, tout en étant protégé », indique **Gabriel Colombet**, adjoint au maire chargé de la culture et du patrimoine. « À l'issue de la restauration intérieure de la collégiale Saint-Martin, une place de choix pourra être attribuée dans l'édifice à cette œuvre remarquable. »

## Un projet soutenu par le mécénat local

La restauration pour conservation de la statue originale, ainsi que la création complexe du fac-similé, comprenant une capture numérique en 3D de la forme, des textures et des couleurs du Christ, représentent un coût important, qui a été financé en partie par le mécénat de l'Association Restauration de la Collégiale de Saint-Rémy-de-Provence, que nous remercions.



# FONDS POLAR : QUI A VOLÉ VOTRE SOMMEIL ?

**Un phénomène inquiétant touche les lecteurs de la bibliothèque municipale Joseph-Roumanille : des nuits blanches inexplicables, des cernes suspects et une incapacité à poser leur livre avant la dernière page. L'enquête est ouverte... et les suspects ont été identifiés !**

Les principaux suspects répondent aux noms de **Camilla Läckberg**, reine du polar scandinave ; **Mo Malo**, séducteur invétéré de lecteurs avides de dépaysement et obsédés par les splendeurs du grand nord ; **Bernard Minier**, dont la capacité à tisser des intrigues à la fois complexes et captivantes en a hypnotisé plus d'un ; **Franck Thilliez**, qui aime par-dessus tout nous empêcher de dormir et jouer avec nos peurs ; **Andrea Camilleri**, dont l'écriture vive et savoureuse, mêlant avec brio enquête, humour et langue sicilienne, donne à ses récits une atmosphère authentique pour mieux vous attacher aux pages ; **M.C. Beaton**, qui manie l'humour avec une ironie mordante ; **Benoît Philippon**, dont la plume aussi acérée qu'impertinente assassine la bienséance à coups d'humour noir ; **Olivier Barde-Cabuçon**, qui entraîne nos nuits dans « *La saga du Chevalier de Volnay* », dit le Commissaire aux morts étranges ; **Matt Wesolowski**, décline son forfait en « Six Versions » d'un podcast fictif et revient

sur des affaires criminelles irréelles qui titillent le surnaturel.

**Leur mode opératoire ?** Des chapitres courts et percutants, des twists inattendus et une tension constante, rendant impossible toute tentative de repos.

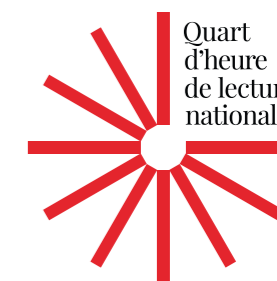
**Les victimes ?** Des lecteurs absorbés, oubliant l'heure avancée de la nuit, incapables de lâcher leur livre malgré les effets secondaires : bâillements incessants et promesses non tenues de « juste un chapitre de plus ».

## Appel à vigilance !

Si vous apercevez l'un de ces romans policiers, polars ou thrillers dans les étagères de la bibliothèque, soyez prudents ! Une fois ouverts, il sera difficile de les refermer... sauf à la dernière page. Soyez particulièrement vigilants car ils sont près d'un millier !

**Osez-vous mener l'enquête au cœur des rayonnages ?**

Offrez-vous un quart d'heure d'évasion : lisez !



#11marsjelis

**Le mardi 11 mars 2025, participez vous aussi au quart d'heure de lecture national !**

La bibliothèque municipale Joseph-Roumanille invite les lecteurs occasionnels, habituels ou inconditionnels, mais aussi tous les non lecteurs, à lire et s'offrir un quart d'heure d'évasion par jour... ou plus !

Renseignements au 04 90 92 70 21 ou [bibliotheque@ville-srdp.fr](mailto:bibliotheque@ville-srdp.fr)

## Proposez l'achat d'un ouvrage !

Vous cherchez un document mais il n'est pas dans les collections ? Vous pouvez en suggérer son acquisition, en indiquant ses références dans un cahier dédié, disponible à la banque d'accueil, ou en vous adressant directement aux agents de la bibliothèque. Les bibliothécaires examineront votre demande et pourront soit faire venir le livre de la bibliothèque départementale, soit en faire l'achat et l'ajouter à leurs collections, en fonction de leurs critères documentaires et du budget disponible. Une réponse vous sera apportée sans tarder !

## EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE | DÉFENDONS NOTRE HISTOIRE, CONSTRUISONS NOTRE AVENIR

## Vers un budget 2025 toujours performant

« **Marronnier** » de la vie des collectivités, le budget communal sera soumis au vote du conseil municipal le 1<sup>er</sup> avril (séance publique ouverte à tous). Comme le veut la réglementation, le vote a été précédé d'un débat d'orientation budgétaire, le 4 février dernier. Ce débat a donné l'occasion à M. le Maire de clarifier des points injustement présentés comme des problèmes, comme le montant de la dette.

Depuis 2005, ce montant est passé de 15,3 millions d'euros à 12,1 en 2025. Si en valeur absolue la baisse ne paraît « que » de 20%, il faut, par honnêteté intellectuelle, mettre en relation le montant de la dette avec les recettes annuelles de fonctionnement de la commune : celles-ci étaient de 12,4 millions d'euros en 2005 et sont aujourd'hui de 19,7 millions. Cela signifie qu'en 20 ans, le ratio dette / recettes est passé de 124%, ce qui était alors considérable et réellement problématique, à 61%, soit une division par deux ; l'impact sur les finances est évidemment très différent.

Si en 2025, exceptionnellement, la dette ne baissera pas en raison des gros investissements du mandat qui sont passés presque simultanément en phase de réalisation (piscine, collégiale et av. Fauconnet principalement), elle recommencera à le faire dès 2026. Ce qu'il faut retenir en réalité, c'est la dynamique à l'œuvre depuis 20 ans :

- des investissements toujours soutenus qui ont transformé (et continuent de transformer) notre commune, en développant des

infrastructures modernes et en maintenant un service public très performant ;

- un désendettement continu, qui a amplifié nos marges de manœuvre au fil des années ;

- une fiscalité aux taux inchangés depuis 2010 ;

- malgré un contexte qui n'a fait que se dégrader (effondrement des dotations de l'État, Covid, inflation, explosion des coûts de l'énergie et des matières premières, nouvelles charges de personnel malgré un effectif stable...).

**La piscine impactera-t-elle cet équilibre ?**

Le délégataire n'est pas encore connu (procédure en cours) et donc les modalités précises de la gestion de l'équipement, dont le reste à charge pour la commune, seront définies dans les tout prochains mois. On sait néanmoins qu'il ne devrait pas dépasser, en fourchette haute, 2% du budget communal, ce qui reste tout-à-fait absorbable.

Il est facile pour l'opposition de faire peur en agitant des chiffres sans les expliquer. De notre côté, nous accomplissons notre mission de gestionnaires responsables et l'accompagnons de la pédagogie nécessaire.

Les conseils municipaux peuvent être écoutés dans leur intégralité sur le site internet de la ville : [www.mairie-saintremydeprovence.fr](http://www.mairie-saintremydeprovence.fr) (Rubrique Mairie / Citoyenneté).

## EXPRESSION DE L'OPPOSITION MUNICIPALE | LE RENOUVEAU SAINT-RÉMOIS

## Retour sur le débat d'orientations Budgétaires

Lors du conseil municipal du 4 février, nous sommes intervenus lors du débat sur le rapport d'Orientations budgétaires pour 2026. Avant l'adoption du budget début avril, plusieurs points importants ont retenu notre attention.

D'abord, l'endettement qui reste élevé pour une commune de la taille de Saint-Rémy. En 2005, lorsque le Maire a été réélu, il évoquait « un endettement colossal » avec 14,7 millions d'euros de dettes.

20 ans après, le stock de la dette reste élevé. En 2025, nous allons repasser au-dessus de la barre des 12 millions d'euros, nous ramenant au niveau de 2021, et l'objectif fixé pour 2029 est fixé à 11,4 millions, ce qui nous ramènera au niveau de 2024.

Sur l'investissement, 9,9 millions d'euros ont été réalisés en 2024 alors que nous étions censés battre « des records historiques » selon les mots mêmes du Maire.

En effet, un pic d'investissements avait été annoncé à 19 millions d'euros (dont 17,5 millions d'euros de dépenses nouvelles). En réalité, il n'a été réalisé en 2024 à peine plus de la moitié de ce qui était programmé.

Sur l'investissement toujours, le plus gros projet, c'est la piscine dont les coûts de construction ont flambé et dont le futur fonctionnement reste entouré d'un brouillard très épais.

Pour obtenir le soutien financier du Département des Bouches-du-Rhône il y a 10 ans, 5,8 millions d'euros d'investissement sont annoncés. Dans le Journal municipal de janvier 2025, le coût affiché est de 7,46 millions d'euros et l'autorisation de programme inscrite est de 8,9 millions d'euros.

**Sur le fonctionnement de la piscine, la municipalité continue d'avancer au doigt mouillé. La procédure pour choisir le délégataire vient d'être lancée alors que l'équipement sera livré cet été.**

Quelles seront les activités proposées ? Pour quels tarifs ?

**Quelle sera la subvention d'équilibre accordée par la mairie au gestionnaire que nous ne connaissons pas encore ?** Il y a deux ans, c'était 150 000 euros. Maintenant 300 000 euros sont envisagés.

**Est-ce que la municipalité envisage de faire prendre en charge le fonctionnement de la piscine à la Communauté de Communes car celle-ci a commandé une étude pour déterminer les conditions d'un transfert de la compétence équipements aquatiques ?**

Autant de questions que nous posons régulièrement et qui restent sans réponse.

Romain Thomas, Céline Salvatori, Jean-Jacques Mauron, Marie-Pierre Diassy, Pascal Bouterin, Romain Sasseti



**Un nombre croissant de chiens errants a été observé sur la commune : une situation qui peut entraîner des désagréments pour les habitants et des risques pour les animaux eux-mêmes. Les propriétaires sont enjoins à garder leurs chiens sous surveillance pour garantir la sécurité de tous, et à s'assurer que leur animal puisse être identifié (puce ou tatouage) pour faciliter son retour en cas de perte.**

La divagation des chiens, rappelons-le, est interdite et passible d'une amende de 150 euros. Un chien est considéré en état de divagation lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son

maître, se trouve hors de portée de voix ou à plus de 100 mètres de son propriétaire, en dehors des situations de chasse ou de garde de troupeau. Est par ailleurs en état de divagation, tout chien aban-

donné livré à son seul instinct. Si votre chien est retrouvé divaguant sur la voie publique ou sur une propriété privée, il sera conduit à la fourrière.

## Objets trouvés : ayez le réflexe police municipale !

**Si vous trouvez un objet dans la rue, ayez le bon réflexe : rapportez-le à la police municipale ! Cette démarche est la plus efficace et la plus sûre pour restituer l'objet à son propriétaire légitime.**

Les agents de la police municipale suivent une procédure stricte pour gérer les objets trouvés, ce qui permet de protéger les informations personnelles. Chaque objet trouvé est soigneusement enregistré, et les agents tentent de contacter le propriétaire. Contrairement aux annonces sur les réseaux sociaux, où les données peuvent être exposées publiquement, cette méthode est plus sécurisée. Chaque année, de nombreux objets personnels sont ainsi perdus puis retrouvés : clés, papiers d'identité, lunettes ou portefeuilles.

La gestion des objets trouvés est encadrée par le code civil. Les objets non réclamés sont conservés entre deux semaines et un an, selon leur nature. Une fois ce délai écoulé, ils deviennent propriété publique et peuvent être vendus par lots ou donnés à des œuvres caritatives.

Police municipale  
Espace de la Libération | Tél. 04 90 92 58 11



## Les macarons de stationnement 2025 sont en vente

**Les nouveaux macarons de stationnement sont en vente au poste de police municipale (av. de la Libération) aux horaires d'ouverture.**

Le macaron permet de stationner gratuitement en zone orange. Leur tarif annuel est inchangé depuis 2019 : 15 euros pour les

résidents saint-rémois, 50 euros pour les salariés non-résidents.

**Pièces à fournir :**

Carte grise du véhicule, justificatif de domicile, paiement uniquement par chèque et pour les non-résidents : K-bis ou attestation employeur.

# NANCY CAMBILLAU

**Présidente de Label Union depuis le mois de décembre, Nancy Cambillau a donné un nouvel élan à l'association des commerçants, qui a atteint en quelques semaines les 110 adhérents et programmé une dizaine d'évènements pour 2025 !**

À Saint-Rémy, tout le monde ou presque connaît Nancy Cambillau, gérante de la boulangerie du même nom, ouverte par ses parents en 1983 et dans laquelle elle travaille depuis ses 17 ans. Et depuis quelque temps, Nancy avait envie de s'investir davantage pour dynamiser le commerce dans le centre-ville.

En décembre, entourée de sa maman Marie-Claude Gil, aujourd'hui retraitée, et de sa voisine commerçante Laurence Douvier (vêtements Lo&Co), la boulangère a proposé de reprendre les rênes de l'association Label Union, portée par un enthousiasme communicatif et la passion d'organiser des évènements.

Plébiscité par les adhérents, le nouveau bureau s'est immédiatement mis au travail. Nancy est allée à la rencontre de ses col-

lègues commerçants et restaurateurs, qui n'ont pas hésité à rejoindre l'association ; son effectif a depuis été multiplié par 5 !

## Convivialité, authenticité, partage

« Notre but est de proposer de nouvelles animations lors de certains week-ends, mais aussi de renforcer les liens entre les commerçants, parfois isolés l'un de l'autre » explique **Nancy Cambillau**. « Nous créons aussi des ponts avec les autres associations ; j'ai déjà rencontré plein de monde, c'est super intéressant et cela crée une émulation collective. »

Présente à Convi'asso, moment convivial bimestriel organisé par la Maison des associations, Nancy s'est ainsi rapproché de Handi ! Cap sur l'avenir, avec qui un par-

tenariat va se développer pour favoriser les dons à cette association, en échange de livres offerts par Émile Holdrinet (magasin Fiston).

Parmi les prochains évènements déjà programmés par Label Union, citons :

- la Fête du printemps le dimanche 30 mars (10h-17h),
- la Fête de Pâques le 20 avril,
- une journée des traditions provençales le samedi 7 juin ; avec la présence de producteurs, de créateurs, et des ateliers et des animations thématiques pour tous les âges.

Félicitations à Nancy et à son équipe, bien déterminées à faire bouger le centre-ville !

## Bravo à Max Bianucci

La municipalité félicite le motard saint-rémois Max Bianucci pour sa nouvelle performance au rallye Dakar 2025, qu'il a réussi à terminer pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, toujours avec zéro pénalité et en améliorant son classement par rapport à 2024 (60<sup>e</sup> sur 135 au classement général). Dans la foulée, Max, 32 ans, a également été une nouvelle fois finisher à sa 10<sup>e</sup> participation à l'Enduropale du Touquet, autre course mythique chère à son cœur. Bravo !



## NAISSANCES

**6 naissances, dont 2 autorisées à publication presse :**

- EL MOUAFAK Yanis, le 09/01/2025
- MARTIN LAPIERRE Malcolm, le 24/12/2024

## PACS

- GUIDICELLI Lucas et LIEBALLE Clara, le 18/02/2025

## MARIAGES

- COLOM Emmanuel et SARAVIA HUANIO Ericka, le 18/01/2025
- DUREAU Jérémy et ALBRAND Emeline, le 08/02/2025

## DÉCÈS

- AUDRAN veuve AUDRAN Francette, le 31/01/2025 à 94 ans
- CORTEY Michel, le 16/01/2025 à 65 ans
- DINARD veuve SAGNES Laurette, le 19/01/2025 à 87 ans
- GARCIA veuve DIAZ Georgette, le 16/01/2025 à 98 ans
- GINOUX Roger, le 15/01/2025 à 85 ans
- GUILLLOT Jean, le 27/01/2025 à 92 ans
- ISOARD Roger, le 23/01/2025 à 95 ans
- JAYET épouse BLANCHARD Yvette, le 04/02/2025 à 93 ans
- LOUBAUD veuve GUIBERT Hélène, le 27/01/2025 à 83 ans
- MAZEAU veuve TUAL Marcelle, le 24/01/2025 à 98 ans
- MICALLEF Jean-Claude, le 26/11/2024 à 80 ans
- PECOUT veuve DOURGUIN Rosette, le 20/01/2025 à 92 ans
- PETRALIA Luigi, le 11/02/2025 à 94 ans
- QUENIN Etienne, le 24/01/2025 à 89 ans
- RIPERT veuve POTEREAU Maryse, le 28/01/2025 à 86 ans
- RIQUEAU Robert, le 25/01/2025 à 82 ans
- ROSA Frédéric, le 03/01/2025 à 60 ans



## In Memoriam Jean Guillot

Lors de la séance du 4 février, le conseil municipal a observé une minute de silence en hommage au Saint-Rémois Jean Guillot, disparu le 27 janvier dernier à l'âge de 93 ans.

Agriculteur, membre de la Société de chasse La Garrigue, Jean Guillot a été conseiller municipal entre 1995 et 2001. Il a été à l'origine du groupement d'intérêt économique des Arrosants de la Haute Galine, fondé le 27 janvier 1976. Ce GIE a conduit à la création d'un réseau d'irrigation d'environ 2 km<sup>2</sup>, doté d'une station de pompage collective, qui alimente aujourd'hui en eau du canal des Alpines une cinquantaine de propriétés, dont des vignes et des oliveraies au pied des Alpilles.

La ville de Saint-Rémy-de-Provence adresse ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



Travaux avenue Fauconnet : ça avance !



Musée des Alpilles : les travaux côté rue Carnot en passe d'être achevés



Vacances au musée des Alpilles avec l'artiste Vincent Dezeuze



Conviv'asso, spécial communication



Repas annuel de la Fnaca salle Jean-Macé



65 professionnels présents au Forum des métiers, organisé par la ville en partenariat avec le collège Glanum

